



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME

Aurillac le 5 mars 2016

Assemblée Générale des salariés des personnels des Cités Cantaliennes de l'Automne.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Deux cabinets d'experts différents ont donné leurs conclusions et elles sont identiques sur au moins un point : la gestion des CCA est catastrophique !

Dans la note du 18 janvier 2016 distribuée à tous les salariés, le Conseil Départemental et l'ARS mettent au même niveau de responsabilité le Conseil d'Administration, la direction, les IRP et les salariés en leur demandant de faire « *preuve de responsabilité* », ce qui est pour nous totalement inadmissible.

En ce qui nous concerne, les IRP et les salariés ne sont pas des co-gestionnaires des CCA et ne portent donc aucune responsabilité dans la situation actuelle. Bien au contraire, les salariés souffrent depuis des années d'une part par la perte d'acquis sociaux successifs et d'autre part de la menace permanente de perdre le peu qui leur reste : leur emploi.

Dans ces conditions les représentants FO n'ont aucune proposition à faire concernant la perte du peu d'avantages qu'ils restent aux salariés suite à la dénonciation des accords d'entreprise par les CCA. Discuter dans ce genre de situation revient à discuter de la longueur de la corde qui pendra les salariés.

A l'opposé de cette reddition, le syndicat FO des CCA porte les revendications suivantes :

- Augmentation générale des salaires de 6 points minimum par échelon,
- Prime d'assiduité pour tous,
- Retour des congés en jours ouvrés personnalisés,
- Retour des primes de dimanches pour les gardiens, animateurs, lingères...

Pour Force Ouvrière il est totalement hors de question de cautionner ou de participer à la moindre remise en cause des intérêts des salariés.

Contacts :

Anne MAURY : 06 74 59 32 87

Gisèle GRENIER : 06 89 96 62 44